

PARCOURS FISCAL

Il est proposé aux élèves avocats en formation initiale et aux avocats en formation continue.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : acquérir les fondamentaux en conseil et en contentieux

NIVEAU 1 : acquisition des connaissances

SPÉCIALITÉ : droit fiscal

PUBLIC VISÉ : les avocats en exercice

PRÉREQUIS : néant

CONTENU DU PARCOURS :

Mercredi 25 mars 2020 de 18h à 21h

Présentation du parcours fiscal : le rôle de l'avocat fiscaliste / ses missions / échanges et partages d'expériences

> CONSEIL

Jeudi 26 mars 2020 de 18h à 20h

Savoir lire un bilan dans le cadre des opérations de restructuration (ou de haut de bilan)

Jeudi 26 mars 2020 de 20h à 22h

Savoir réaliser un audit fiscal : introduction sur les audits et la méthodologie et la rédaction d'un rapport d'audit

Vendredi 27 mars 2020 de 18h à 20h

Savoir conseiller son client dans le cadre de l'acquisition et de la détention d'un patrimoine immobilier

Vendredi 27 mars 2020 de 20h à 22h

Savoir accompagner son client dirigeant en prévision de la transmission de son entreprise

Lundi 30 mars 2020 de 18h à 20h

Savoir mettre en œuvre une documentation prix de transfert

Lundi 30 mars 2020 de 20h à 22h

Fiscalité internationale : en comprendre les enjeux

> CONTENTIEUX

Mardi 31 mars 2020 de 18h à 20h

Connaître les différentes procédures de contrôle fiscal et la façon de les prendre en charge

Mardi 31 mars 2020 de 20h à 22h

Savoir accompagner son client à l'occasion d'un contrôle fiscal (préparer la venue du vérificateur, anticiper la réunion de clôture, saisine des commissions et importance des recours gracieux)

Mercredi 1^{er} avril 2020 de 18h à 20h

Savoir mener un contentieux devant le tribunal administratif et la cour administrative d'appel (de la phase contentieux de la réclamation à la contestation en justice)

Mercredi 1^{er} avril 2020 de 20h à 22h

Savoir suivre un contentieux devant le TGI / fiscal et pénal des affaires

Jeudi 2 avril 2020 18h à 20h

Savoir assister et défendre son client dans le cadre d'une procédure de L16B

Jeudi 2 avril 2020 de 20h à 22h

Savoir suivre un pourvoi en cassation, et savoir contester un texte fiscal au regard des normes supérieures (illégalité, inconstitutionnalité, incompatibilité avec le droit de l'UE et la CEDH)

SUPPORT PÉDAGOGIQUE : PowerPoint



Gwenaël GAUTHIER,
avocat à la cour

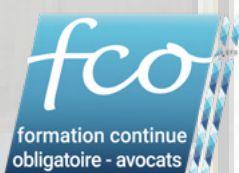
Avocat associé en charge des problématiques de fiscalité indirecte (TVA-taxe sur les salaires-CSSS-taxes diverses) au sein du cabinet Vatisis avocats. Elle a auparavant exercé au sein du département TVA du cabinet CMS-bureau Francis Lefebvre d'octobre 1991 à décembre 2010. Elle est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit des affaires et de fiscalité (Paris II). Elle est co-auteur de "La gestion de la TVA" (éditions F. Lefebvre).

Ses domaines d'intervention sont le conseil et le suivi de contentieux en matière de législation française et de législation communautaire pour le compte de groupes internationaux et de PME. Elle intervient également pour le compte de personnes morales de droit public et d'organismes non lucratifs. Elle anime régulièrement des stages de formation pour le compte de Francis Lefebvre Formation et EFE sur des problèmes complexes en TVA (opérations internationales, hopitaux et Ehpad, cartographie des risques TVA, la TVA dans l'évènementiel). Elle est membre de la commission TVA à l'IACF et vice-présidente de la commission fiscale de l'ACE (Avocats Conseils d'Entreprises).

Inscription avocats

TARIF : 216€ TTC

Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le [FIF-PL](#)



27h validées

